

2 MARS 2021

Les risques associés aux accords de non-débauchage et à d'autres accords entre employeurs

Auteurs : [Mark Katz](#) et [Anita Banicevic](#)

Dans cet article initialement publié dans le périodique *Human Resources Director Canada*, les associés de Davies [Mark Katz](#) et [Anita Banicevic](#) discutent des risques de pratiques anticoncurrentielles associés aux accords entre employeurs, notamment ceux de non-débauchage et de fixation des salaires, et signalent les principaux points à retenir pour les professionnels en RH.

[Lisez l'article](#) (en anglais).

Personnes-ressources : [Mark Katz](#) et [Anita Banicevic](#)

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.